



# Province de Québec

À une séance extraordinaire du conseil municipal de Laurierville, tenue au lieu ordinaire du conseil, conformément au Code municipal de la Province de Québec.

Cette assemblée est tenue le lundi 4 avril 2011 à 21h30, pour prendre en considération le sujet suivant :

- **Demande de M. Richard Caron pour utiliser la salle municipale et pour un don de 100 \$ à l'activité « Relais pour la vie ».**

Sont présents : Mme Pierrette Payeur, M. Mario Lessard, M. Daniel Fortin, M. Charles-Omer Brassard, Mme Julie Bernard, M. Luc Côté, formant le conseil au complet sous la présidence du maire, M. Marc Simoneau. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, est aussi présent.

Attendu la présence de tous les élus municipaux, ces derniers acceptent de renoncer à l'avis de convocation pour la tenue de la présente assemblée tel que permis en vertu de l'article 157 du Code municipal.

## **Résolution : 2011-085**

### **Demande de M. Richard Caron pour utiliser la salle municipale et pour un don de 100 \$ à l'activité « Relais pour la vie ».**

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par Mme Pierrette Payeur, et résolu unanimement, que ce conseil accepte la demande de M. Richard Caron pour que ce dernier utilise la salle municipale, sans frais, pour la tenue d'une soirée country le samedi 30 avril prochain, au profit de la Société canadienne du Cancer, dans le cadre du « Relais pour la vie » du 18-19 juin à Plessisville.

**Que** ce conseil accepte également de verser un don de 100 \$ à la Société canadienne du Cancer, pour l'activité « Relais pour la vie » du 18-19 juin prochain à Plessisville, que M. Caron pourra remettre en surplus des profits réalisés avec la soirée country.

**Que** la résolution numéro 2011-076, est modifiée, afin d'inscrire un montant de 400 \$ au lieu de 500 \$, versé à la Société canadienne du Cancer dans le cadre de l'activité « Relais pour la vie » du 18-19 juin à Plessisville, attendu que l'activité de M. Richard Caron et la participation de l'équipe de Mme Nadia Marcoux au « Relais pour la vie », sont tous les deux au profit de la Société canadienne du Cancer.

**Que** le montant versé par la municipalité de Laurierville à la Société canadienne du Cancer par l'entremise du projet de M. Richard Caron (100 \$) et par la participation de l'équipe de Mme Nadia Marcoux (400 \$) au « Relais pour la vie », totalise 500 \$.

**Adoptée**

**Résolution : 2011-086**

**Clôture de l'assemblée**

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par Mme Julie Bernard et résolu unanimement, que l'assemblée soit levée.

**Adoptée**

Je, Marc Simoneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par mois de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Maire.**

**directeur général et secrétaire-trésorier.**